

Comment formuler une demande de prêt ?

- Toute demande de prêt doit être formulée dans **un délai minimum de 6 mois avant l'ouverture** de l'exposition, au plus tôt 12 mois avant l'ouverture.

- Le courrier doit être adressé au directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle :

M. Bernard Blistène
Directeur du Musée national d'art moderne
Centre Pompidou
75191 Paris cedex 04
Fax : 33 (0)1 44 78 43 85

- Le courrier doit préciser :

Le nom de l'institution organisatrice et du responsable (et pour toute première demande un Facility Report doit être joint au courrier)

Les coordonnées des différents contacts

Les dates, titre, lieux et itinérance de la manifestation

La liste des œuvres avec le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, le numéro d'inventaire

Le contenu de l'exposition

Tous les domaines de collection sont concernés : peintures, sculptures, installations, dessins, photographies, architecture, design, films, vidéos, documents.

Pour toute recherche, vous pouvez consulter en ligne la Collection du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle : <http://collection.centrepompidou.fr> et la Bibliothèque Kandinsky : <http://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr>

Examen de la demande de prêt

Le comité de prêt du Mnam-Cci se réunit périodiquement et étudie l'ensemble des demandes.

En cas d'avis favorable, une lettre officielle d'accord de prêt est adressée à l'emprunteur.

Elle est accompagnée :

- D'un dossier de prêt qui précise la liste des objets prêtés et les mentions obligatoires ainsi que leur valeur agréée,

- Dans certains cas, d'une demande de prise en charge de frais afférents aux opérations d'encadrement, de restauration, de copie de films, d'achat de fournitures. Des devis sont alors communiqués à l'emprunteur pour accord définitif.

Contacts :

Pour les conditions de présentation du prêt et les frais y afférents : Olga Makhroff, cellule des prêts et dépôts au Mnam-Cci, olga.makroff@centrepompidou.fr

Pour les conditions de mise à disposition du prêt (emballage, transport, assurance) :

Sennen Codjo, régisseur, direction de la production : sennen.codjo@centrepompidou.fr

Marion Julien, régisseur, direction de la production : marion.julien@centrepompidou.fr

Melissa Etave, régisseur, direction de la production : melissa.etave@centrepompidou.fr

Corinne Picarello, régisseur, direction de la production : corinne.picarello@centrepompidou.fr

Darell di Fiore, régisseur, direction de la production : darrell.difiore@centrepompidou.fr

Des frais administratifs liés à la mise à disposition des œuvres hors du territoire français doivent être acquittés par l'emprunteur sur l'ensemble des œuvres de la collection du Centre Pompidou. Ces frais sont forfaitaires et unitaires, définis sur la base de la typologie des œuvres et calculés selon le nombre des œuvres et les itinérances. Pour information, voici le barème :

CATEGORIE I Peinture / Sculpture / Objet / Design industriel/Architecture (maquette) / mobilier / installation	200 € H.T
CATEGORIE II Textile / Mosaïque / Vitrail / Orfèvrerie / video	150 € H.T
CATEGORIE III Dessin / Estampe / Architecture (graphique) / Design graphique / Photographie (unité ou ensemble) Installation – vidéo	100 € H.T
CATEGORIE IV Ouvrages et documents (unité ou ensemble)	50 € H.T

Quatre exemplaires du catalogue ainsi que des photographies en couleurs des vues des salles de l'exposition doivent être adressés à la Documentation des Collections, Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle.

Modification de la demande de prêt

Pour toute demande de prêt supplémentaire, de modification de date ou de lieu, un nouveau courrier doit impérativement être adressé au Directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle, **4 mois minimum avant la date d'ouverture**. Cette demande doit être validée par le comité de prêt.

En cas d'annulation, les frais déjà engagés (restauration, encadrement, emballage, etc.) seront facturés à l'emprunteur.

Autres demandes (reproductions, tournages)

Les demandes de reproductions photographiques doivent être adressées par courrier ou par mail à l'Agence Photographique de la RMN : 10 rue de l'Abbaye 75006 Paris, agence.photo@rmn.fr

Cette demande doit préciser :

- les dates de parution, titres, lieux et tirages (pour les ouvrages) et itinérance de la manifestation
- le type de publication : édition française/étrangère, usage privé, audiovisuel, etc.
- la liste des œuvres avec le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, le numéro d'inventaire, le numéro de cliché photographique

Les demandes d'autorisation de tournage doivent être adressées par courrier à la Direction de la communication, Centre Pompidou, 75191 Paris cedex 04